

Inauguration de la Cour Ambition Jeunesse et Emploi

Le vendredi 28 juin à 18h

Monsieur le sous-préfet,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les responsables associatifs,
Mesdames et messieurs les salariés du Pôle économie et insertion professionnelle du Sénonais,
Mesdames et Messieurs les agents des services de Prévention,
Mesdames et messieurs les agents qui ont œuvré sur le chantier,
Mesdames et messieurs, chers amis,

Je suis heureuse de vous accueillir dans cette nouvelle Cour Ambition Jeunesse et Emploi.

Je suis heureuse d'inaugurer la fin de la première phase des travaux de réaménagement du Relais Fleuri. La seconde phase s'achèvera cet automne avec l'installation de l'Office de Tourisme de Sens et du Sénonais.

Cet aménagement répond à plusieurs objectifs.

Le premier est un objectif social avec l'installation en cœur de ville de nouveaux services.

Je suis convaincue que la force des services publics municipaux est la proximité. Être au plus près des habitants, être accessible au plus grand nombre sont des critères déterminants. C'est ce qui a motivé notre décision lorsque nous avons décidé la création de l'Espace de vie citoyenne ou celle des Espaces Culturels Savinien. C'est la même démarche qui nous a conduit, Ghislaine PIEUX, Clarisse QUENTIN, toute l'équipe municipale et moi-même, à installer ici des services en direction de la jeunesse et de l'insertion dans l'emploi.

Nous avons donc aménagé dans cette cour **une antenne du PEIPS**. Derrière cet acronyme quelque peu obscur se cache un très bel outil au bénéfice de tout le territoire. Le Pôle Economie et Insertion Professionnelle du Sénonais rassemble en effet de très nombreux acteurs et dispositifs d'insertion professionnelle qui habituellement au mieux coexistent, au pire se font concurrence. En effet, dans ce pôle sont regroupés la Mission locale, la Garantie Jeunes, le parrainage, le Service civique, qui travaillent en étroite relation avec le Point Information Jeunesse. Plutôt que d'avoir affaire à une multitude d'interlocuteurs et d'administrations (qui la Région, qui le Département, qui Pôle emploi, qui l'Agglomération, etc...), le public aussi bien que les employeurs ont affaire à un interlocuteur unique. **Accessibilité et proximité sont l'une des clefs du succès du PEIPS. Car il s'agit bien d'un succès : en 2018, ce sont 1 500 jeunes et 300 adultes qui ont bénéficié de ce service au plus près du besoin sur le bassin d'emploi. ; en 2018, ce sont 2 295 contrats qui ont été signés grâce au PEIPS !**

Nous avons également installé dans cette cour **le service de Prévention spécialisée** de la Ville de Sens. Ce service accompagne des adolescents en difficulté et en tension avec leur environnement (familial, scolaire, social...) ou qui risquent de s'y retrouver s'ils ne bénéficient

d'aucune action préventive et socio-éducative adaptée. En se concentrant sur la tranche d'âge des 11-18 ans, l'objectif de la prévention spécialisée est de **lutter contre le décrochage scolaire pour les plus jeunes, et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle pour les plus âgés** : d'où l'intérêt qu'il y ait une proximité avec le PEIPS. Ce sont ainsi **47 jeunes qui ont été accompagnés en 2018 dont 35 vers des démarches de formation et d'insertion professionnelle.**

Est aussi présent dans ces locaux **le service Jeunesse, qui accompagne les jeunes entre 13 et 25 vers l'autonomie et l'indépendance.** Apprentissage des valeurs de la citoyenneté, soutien à la mobilité, insertion dans le tissu associatif, sensibilisation sur les conduites à risque, accompagnement vers une première formation professionnelle : les missions de ce service sont nombreuses et entrent en synergie avec celles du PEIPS. **Des jeunes bien dans leur peau, ouverts sur le monde et les autres, réussissent toujours mieux leur entrée dans la vie active.**

Enfin, une antenne du **Programme de Réussite Educative** sera déployée dans ces locaux. Ce programme accompagne les parents qui rencontrent des difficultés à accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire ou à entretenir un lien avec l'institution scolaire. **Depuis un an, nous avons fait le choix de ne pas limiter ce programme aux seuls quartiers relevant de la politique de la ville, mais à tout le centre-ville. Il est logique dès lors que ce programme ait une entrée en cœur de ville, au plus près des familles du centre-ville qui sont suivies.**

Tous ces services sont en lien les uns avec les autres et entretiennent de véritables synergies entre eux. Et si hier ils étaient situés en des points séparés de la ville, demain ils seront tous rassemblés en un même endroit. Au nom de l'accessibilité et proximité donc, nous avons établi de nouveaux services en cœur de ville. Voilà pour le premier objectif.

Le deuxième objectif de cet aménagement, c'est la préservation de notre patrimoine.

Le Relais Fleuri, vous l'aurez noté, est un beau bâtiment du XIXe siècle situé en centre-ville. Lorsque nous avons décidé de l'acquérir, nous poursuivions un objectif de sauvegarde du patrimoine. Et **lorsque nous avons fait le choix d'y installer l'Office de Tourisme, c'est, à l'image d'autres villes, pour lui offrir un local à la mesure des ambitions que nous portons en matière touristique pour ce territoire mais aussi pour l'héberger dans un bâtiment à l'image de la richesse patrimoniale de notre ville.**

Je tiens à saluer notre architecte maison qui s'est impliquée dans la réalisation de ce projet. **Avec elle,** nous avons travaillé la continuité et l'unité de la trame urbaine en adoptant les mêmes matériaux, le même mobilier que sur les quais, aux Espaces Culturels Savinien et, demain, sur la place Drapès. Et je n'ai guère de doute sur le fait que cette cour deviendra un nouvel espace de sociabilité et de rencontre entre des habitants de Sens et du Grand Sénonais d'horizon divers.

Le troisième objectif de cet aménagement s'inscrit dans notre programme de revitalisation et de redynamisation de notre cœur de ville.

Lors de l'inauguration des quais, j'ai évoqué l'important travail que nous avons mené sur l'axe EST-OUEST : la gare avec la création du parking modal, les quais, la réhabilitation de l'hôtel de ville et de ses pourtours grâce au programme « Action Cœur de ville », la création des Espaces Culturels Savinien à la jonction entre le centre-ville et les quartiers, les quartiers

Seul le prononcé fait foi.

prioritaires qui vont faire l'objet d'une nouvelle rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, et enfin la zone des Vauguilletes pour laquelle nous avons été élus au dispositif « Territoires d'industrie ». C'est tout un axe structurant que nous avons redessiné.

Avec le réaménagement du Relais fleuri, nous achevons notre travail sur l'axe NORD-SUD, un axe stratégique où se succèdent plusieurs services publics : la Cour Ambition Jeunesse et Emploi, la sous-préfecture, la mairie, les services de l'Agglomération sénonaise, **un axe de passage et de promenade majeur** avec la rue de la République qui a retrouvé tous ses commerces, et la rue du général de Gaulle qui a été rénovée. **C'est désormais un axe patrimonial en passe d'être entièrement réhabilité :** du Relais Fleuri à la Maison d'Abraham en passant par l'hôtel de ville, la place Drapès, la place de la République (qui fait actuellement l'objet d'une cure d'entretien), la cathédrale, le musée, l'église Saint-Pregts, puis le Moulin à Tan. Je n'ai guère de doute sur le fait que dans quelques mois Bernard Brousse proposera une promenade qui partira de l'Office de Tourisme et ira jusqu'au Moulin à Tan racontant toute l'histoire de notre ville !

Bien entendu, on ne poursuit jamais de tels objectifs tout seul. Je souhaite donc remercier très vivement **Clarisse QUENTIN et Ghislaine PIEUX** qui, dans le cadre de leur délégation à l'emploi et à la formation pour l'une, et à la jeunesse et au lien social pour l'autre, ont été particulièrement exigeantes (et avec raison !) pour l'implantation de ces services en cœur de ville.

Je remercie également l'ensemble des services qui ont contribué, de près ou de loin, au réaménagement de cette cour.

Merci à la direction du pilotage et de la stratégie territoriale qui a monté les dossiers nécessaires pour nous permettre d'obtenir 200 000 € de l'Etat pour l'achat du bâtiment et les premiers travaux chiffrés à 563 000 €. Un merci tout particulier à Vanessa Lagache qui coordonne l'ensemble de ce dossier.

Merci aux services techniques, au service des espaces verts qui ont réalisé un travail formidable. Grâce à leurs **interventions en régie**, le coût du chantier a été sensiblement diminué.

Au total, les travaux de la cour et du porche (comprenant le futur portail qui sera installé après les travaux de l'Office du Tourisme) auront coûté 70 000 €.

A prestations égales avec une entreprise privée, les travaux d'aménagement intérieurs réalisés en régie ont permis une économie de près de 40 000 €, tout en permettant une livraison dans les meilleurs délais. En tout et pour tout, ils auront coûté 24 000 € en fournitures.

Je tiens à saluer les agents des services techniques qui nous livrent chaque fois un travail d'une grande qualité :

- Encadrement : Anthony PRADISSITTO, Christophe BOULAS, Yannick MIGNERAT
- Administratif : Nathalie MOREAU
- Menuisiers : Frédéric JUMEAU, David SOUTUMIER
- Peintres : Frédéric FORTUNAT, Rayan RAMSAMY, Didier POLETTE
- Électricien : Damien GUIGNARD

Seul le prononcé fait foi.

- Plombier : Stéphane JOUANNAULT
- Maçon : Fabrice CHAISE
- Réseaux : Laurent CUFF

Des remerciements également aux agents du **service des Espaces verts** d'Aurélien Loizeau qui font au quotidien un travail remarquable et remarqué.

Merci également à Ruddy Ambrose et Augusto Costanzi du **service de la propreté des bâtiments** pour leur grande efficacité.

Merci à l'équipe municipale dont le travail, les remarques, les réflexions nous ont permis collectivement d'avancer dans la réalisation de ce projet !

Merci également à tous les financeurs qui, aux côtés de l'Agglomération du Grand Sénonais, contribuent à faire vivre ces services : l'Etat, le Département, la Région, l'Union Européenne.

Et maintenant je me tourne vers **Emmanuel CROUZET, en charge du PEIPS, et Cédric DAUDET, en charge de la prévention enfance et jeunesse et l'ensemble de leurs équipes**. Mesdames, messieurs, continuez d'accompagner la jeunesse sénonaise et nos concitoyens en difficulté, continuez à leur offrir les solutions et les soutiens dont ils ont besoin ! Les clefs sont à vous, ces locaux sont les vôtres, je sais que vous en ferez bon usage.

Vive la Cour Ambition Jeunesse et Emploi !